



Demande original de dossier scolaire

Par **HIRIART**, le **06/04/2010** à **20:49**

Bonjour, rnrn apres avoir echoué au cours du redoublement de 3 ieme annee d'ecole d'infirmiere (ifsi) j'ai la possibilite d'integrer une 3 ieme annee dans une ecole belge pour obtenir mon diplome. rnpour valider mon inscription je dois obtenir l'equivalence de mes 2 premieres années françaises. le ministere de la communauté française en belgique a bruxelles me demande les copies certifiées conforme par la mairie de toutes mes évaluations. rna ce jour, la directrice de l'ifsi lionnois de nancy refuse de me fournir mon dossier scolaire original. rna-t-elle le droit de me refuser ce dossier et quel peut etre mon recours. mon avenir est en jeu. en france je dois tout recommencer depuis le concours d'entree.rnmerci pour votre aide.rn salutations.